

Charges de cours en droit des personnes et en droit de la famille

La Faculté de droit de l'Université de Fribourg

met au concours trois postes de

Chargé(e)s de cours en droit civil (droit des personnes et droit de la famille) en langue française

Les chargé(e)s de cours dispenseront un cours en droit des personnes et/ou en droit de la famille au niveau bachelors (1^{ère} et 3^{ème} années d'études). Chaque charge de cours comprend deux heures d'enseignement par semaine. Elle porte aussi sur la rédaction et la correction des examens écrits de fin d'année et sur la correction de travaux écrits.

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un doctorat en droit. Une bonne expérience d'enseignement au niveau universitaire est souhaitée.

L'entrée en fonction est prévue pour le semestre d'automne 2025.

Les dossiers de candidature (comprenant une lettre de motivation, un *curriculum vitae*, une liste des publications et des conférences, ainsi que la liste des cours déjà dispensés et, le cas échéant, leurs évaluations) doivent être adressés jusqu'au 15 avril 2025 à la Prof. Dr. Alexandra Jungo, Av. Beauregard 11, 1700 Fribourg. Une postulation par voie électronique est possible (adresse électronique : alexandra.jungo@unifr.ch).

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la Prof. Alexandra Jungo.